



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 8 avril 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrandes le :

Mardi 15 avril à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Fixation des redevances assainissement collectif
- Installation d'une géolocalisation des véhicules de la commune
- Instituant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)
- Participation aux fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et fonds unifié logement (FUL) pour l'exercice 2025
- Participation obligatoire à la protection sociale complémentaire
- Programme culturel : demande de subvention « en scène » au département

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

